

En cours d'élaboration

Nizha Chatar-Moumni, Caroline Lachet, Audrey Roig, Université Paris Cité

***Je, on* : l'identité de soignants en milieu hospitalier révélée par le nombre**

Cette communication reviendra sur la question de la distribution des pronoms *je* et *on* à l'oral. Si *je* renvoie toujours à une seule personne, *on*, en revanche, en dépit d'un accord grammatical singulier, donne le plus souvent à voir un regroupement de personnes. Il illustre en cela l'opposition entre *nombre arithmétique* et *nombre grammatical* (Dubois & Dubois-Charlier 2008). Le choix de *on*, au détriment de *je*, permet au locuteur de s'effacer de sorte à assumer, à des degrés divers, les contenus assertés. C'est le cas dans le corpus étudié ici - tourné vers le domaine de la santé, recueilli au terme de la première année de la pandémie de covid-19 -, où les pronoms *je* et *on* se distribuent de manière plus ou moins équitable dans l'ensemble du corpus. En revanche, si l'on tient compte du degré d'agentivité (vision scalaire) exprimée par les soignants interrogés, on note une forte dominance du pronom *on* (*agentivité collective*) sur le *je* (*agentivité individuelle*).

Pierre Cotte, Sorbonne Université, Laure Gardelle, Université Grenoble Alpes

Le pluriel et l'humain.

À propos de l'emploi « spécial » de quelques quantifieurs de l'anglais contemporain

Cette communication s'intéresse au nombre dans l'emploi non anaphorique des quantifieurs de l'anglais, tel que *Many believe that the crisis will soon be over* ou *Little remains to be done*. Cet emploi, appelé « spécial » par Huddleston & Pullum (2002, 395, 411), connaît une spécialisation des quantifieurs : ceux du discontinu au pluriel (*many* et *few*) ne quantifient plus que des personnes, tandis que ceux du continu au singulier (*much* et *little*) renvoient seulement à des référents non humains discontinus.

Cette spécialisation est notée dans certaines grammaires, mais pas expliquée à l'heure actuelle. Nous faisons ici l'hypothèse d'une affinité entre le discontinu et l'humain, les personnes représentant les individus par excellence. Dans cette hypothèse, le pluriel effectue un parcours qui n'efface pas les limites entre les individus (massification) mais au contraire les respecte, et il confirme le discontinu plutôt qu'il ne l'affaiblit. Cette hypothèse s'applique également à d'autres faits de l'anglais, comme les noms collectifs et noms d'agrégats (Gardelle 2019).

Jacques DAVID, CY Cergy Paris université

Catégorisation du nombre et expression de la pluralité : approches acquisitionnelle et linguistique

L'étude porte sur les opérations linguistiques liées à l'acquisition orthographique du nombre en français. Elle s'appuie sur un corpus étendu d'écrits d'élèves du primaire et des explications métagraphiques associées (cf. les programmes Ecriscol et ANR E-Calm). L'objectif est de montrer comment l'ontogenèse du nombre chez les apprentis-scripteurs permet de comprendre les phénomènes de catégorisation linguistique, et réciproquement. Deux questions majeures sont ainsi envisagées : i) Quels problèmes d'apprentissage sont ou non résolus dans l'accord morphosyntaxique et le marquage orthographique au sein du syntagme nominal ? ii) Quelles sont les événements qui permettent aux apprenants de construire la notion de nombre en déployant

des procédures métalinguistiques ajustées ? Notre corpus et son traitement quantitatif et qualitatif confirment que la morphographie du français pose des problèmes qui nécessitent une analyse linguistique approfondie. La réciprocité des recherches portant sur l'acquisition de l'écriture et la description des langues apparaît dès lors décisive pour les deux paradigmes scientifiques.

Marco Fasciolo, Sorbonne Université

Pour une cartographie de la distinction grammaticale singulier/pluriel

Un stylo est un individu matériel, et il peut y en avoir plusieurs unités : le nombre grammatical des noms *stylo/stylos* reproduit cette donnée. Une paire de lunettes est un individu matériel, et il peut y en avoir plusieurs unités : le nombre grammatical du nom *lunettes* ne reproduit pas cette donnée, mais le fait que cet outil a deux parties principales. Une paire de gants est un accessoire d'habillement constitué par deux individus matériels : le nombre grammatical des noms *gant/gants*, cependant, n'est pas sensible à cette donnée, mais il traite les gants comme les stylos. Etc. Bien que simples, ces remarques montrent qu'une catégorie grammaticale (comme le nombre) est libre de toute forme de motivation extralinguistique : cela ne signifie pas qu'elle ne peut pas être motivée, mais qu'elle n'a besoin d'aucune motivation particulière. Faire la *cartographie* de la catégorie grammaticale du nombre revient à essayer de décrire la variété – et les limites – de ses différentes sources de motivation : sans prétendre qu'il ait une sorte d'invariant sémantique de base, et sans prétendre qu'une même forme de motivation doit s'étendre à tous les cas.

Peter Lauwers, Université de Gand

Pluralité sans dénombrabilité: les analogies entre le pluriel lexical et le massif

Comme le rappellent Lauwers et Lammert (2016 : 207), les pluriels lexicaux (Acquaviva 2008) constituent une catégorie de noms qui sont toujours au pluriel (cf. *pluralia tantum*), du moins pour l'une de leurs acceptions (*épinards, selles, décombres, ...*). Il s'ensuit qu'ils ne peuvent plus être expliqués à la lumière d'une règle grammaticale productive, opposant "beaucoup de x" à "un seul x". Il s'ensuit un déficit de comptabilité (*/# *trois épinards*). Ainsi, dénombrabilité et pluralité se voient dissociées (Rothstein 2017).

Dans ma communication je montrerai, preuves distributionnelles à l'appui (French Ten Ten Corpus), que i) la (absence de) dénombrabilité des pluriels lexicaux est un continuum, qui, sur le plan sémantique, semble encoder (linguistiquement) différents degrés d'individuation conceptuelle (Langacker 1987 : 205 ; Grimm 2012) ; ii) la pluralité lexicale est structurée de la même manière que le champ massif (compact, dense, collectif, etc.) et que, de ce fait, les pluriels lexicaux se prêtent eux aussi à certains transferts massif > comptable observés dans le domaine des massifs.

Michel Le Du, Université Aix-Marseille

En quel sens peut-on dire que les nombres sont des réalités culturelles ?

La question de savoir si des pratiques numériques différentes des nôtres peuvent exister au sein de communautés étrangères a retenu l'attention aussi bien des anthropologues que des philosophes. Il s'agit au fond de savoir si des cultures différentes peuvent développer des arithmétiques différentes. Mais qu'entend-t-on en pareil cas par "pratiques différentes" ? Des systèmes de *numération* présentant des caractéristiques qui nous semblent exotiques existent bel et

bien, mais cela suffit-il à prouver que les *conceptions* touchant les nombres des intéressés diffèrent franchement des nôtres ? Semblablement, le fait que des indigènes manipulent une nomenclature différente de la nôtre en ce qui concerne les couleurs ne suffit pas à prouver que leurs *concepts* en matière de couleur diffèrent radicalement de ceux qui ont cours chez nous. Qui plus est, l'idée que les nombres seraient des produits culturels se prête à une interprétation faible (et triviale) consistant à reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de pratiques numériques établies sans agents culturels engagés dans toutes sortes d'activités requérant ces pratiques et une interprétation forte consistant à dire que ces mêmes pratiques peuvent radicalement varier, à l'image de celles en matière culinaire ou matrimoniale, d'une culture à l'autre. Le but du présent exposé est de montrer que cette version radicale se heurte à des difficultés insurmontables.

Philippe Monneret, Sorbonne Université

L'approche psychomécanique du nombre linguistique

On proposera une approche critique du modèle guillaumien du nombre, visant à faire apparaître d'une part, que ce modèle doit être interprété d'une manière strictement sémantique, dans la mesure où la pluralité interne n'a pas de sémiologie stable et semble essentiellement portée par des moyens lexicaux (à l'exception de pronoms comme *on*, *nous*, *vous*, qui, dans une perspective guillaumienne, relèvent de la pluralité interne (voir Moignet 1981)), d'autre part que mouvement de particularisation qui caractérise le pluriel interne gagne à être compris au sens d'un processus de « collectivisation » ou de construction d'un collectif, dont le dernier moment est le duel, et enfin en proposant une analyse des rapports envisageables entre le système du nombre et le système du genre permettant de comprendre pourquoi, pour Guillaume, la catégorie du genre n'est qu'une espèce particulière dans la catégorie du nombre. En outre, on montrera que la dimension téléologique du modèle peut être interprétée dans une perspective systématique, faisant apparaître la fragilité structurelle du duel responsable de son élimination dans de nombreuses langues.

Franck Neveu, Sorbonne Université

Le nombre : une catégorie linguistique endoxale ?

Chez Parménide, la *doxa* désigne l'idée floue (non critérisée) qu'un sujet porte sur un aspect de la réalité, par distinction avec le chemin d'accès à la vérité. La *doxa* se trouve dans un rapport dialectique avec l'*épistémè*, comme la mythologie (ou les représentations collectives) avec la connaissance. On appelle *endoxales*, sur le modèle de la définition aristotélicienne des *endoxa*, ces idées grammaticales communes référées à une Autorité, qui constitue la source énonciative du savoir, que le grammairien met en scène en en présupposant l'existence et en en rapportant les normes. L'archaïsme, le mot, le texte, par exemple, sont des notions qui peuvent être tenues à certains égards pour des idées endoxales.

En posant cette question, je me placerai non pas seulement sur le terrain grammatical, mais plus largement sur celui de la méta-grammaire, comme on parle de métamathématique. La métamathématique s'est donné pour finalité dès la fin du XIXe siècle de traiter l'objet mathématique en tant que langage. On y étudie la logique mathématique par l'examen des énoncés, des raisonnements, des modèles, des interprétations. La notion figure en bonne place dans ce que l'on a appelé la crise des fondements des mathématiques. Outre les premiers travaux sur le traitement formel des mathématiques développés notamment par Leibniz, les travaux de Boole sur le calcul de vérité, ou ceux de Frege, de Whitehead et Russel, ou Hilbert entrent dans ce domaine. Il s'agit donc d'une approche réflexive, méthodologique, conceptuelles et formalisante.

La métagrammaire ici visée n'est pas celle qui est parfois en usage dans le TAL (organisée en hiérarchie de classes, qui servent à exprimer des contraintes sur un phénomène syntaxique). Je prends *métagrammaire* dans le sens réflexif d'analyse méthodologique du vocabulaire et des idées grammaticales traitées du point de vue de l'épistémologie historique.

Il s'agit donc de réfléchir à l'importation en grammaire d'une notion arithmétique, dont la définition mathématique pose problème, importation qui ne donne pas lieu à un retour explicatif, comme souvent en linguistique.

Sophie Piron, UQAM

La catégorie du nombre dans les grammaires françaises et latines à vocation pédagogique et normative aux XVII^e et XVIII^e siècles

Cette communication est ancrée en histoire de la grammaire française de la seconde moitié du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et se concentre sur la phase de démarrage de la grammaire scolaire. L'objectif est d'analyser comment la catégorie du nombre est envisagée et traitée à cette époque par des ouvrages qui caractérisent le versant scolaire du champ grammatical. La recherche se concentrera sur la grammaticographie française, mais s'ouvrira aux grammaires latines.

Au sein d'un corpus d'ouvrages, nous relèverons ce que disent les grammaires à propos du nombre, mais aussi quelles matières sont abordées et exposées à ce sujet. Nous nous pencherons également sur l'approche adoptée à cet égard. L'hypothèse avancée est que l'abandon des déclinaisons dans la grammaticographie française a reporté la conception morphologique du nombre dans le domaine orthographique, plus spécifiquement dans l'orthographe de principe, telle que la définit Restaut (1732).

Tatiana Taous, CY Cergy Paris Université

La syllepse de nombre : fonctionnement linguistique et traitement didactique (XVII^e, XX^e et XXI^e siècles)

Les hésitations des locuteurs actuels sur le degré de grammaticalité à conférer, en français, à des tours dont le nombre semble malmené rejoignent les préoccupations morphosyntaxiques des premiers grammairiens, preuve que la question n'est pas encore parvenue à trouver de solution consensuelle ou que les réponses apportées n'ont pas su se diffuser. Grecs et Latins ont décrit ces phénomènes en s'arrêtant en premier lieu sur les écarts morphosyntaxiques ainsi produits (avec des interprétations oscillant entre le défaut-solécisme et la figure-syllepse), puis en leur conférant une dimension sémantique, voire conceptuelle (notamment dans la récupération qu'ont pu en faire les premiers exégètes chrétiens). Dans son passage dans la grammaire du français, la syllepse de nombre va connaître des fortunes variées (Beauzée, par exemple, propose de l'ignorer, tandis que la grammaire scolaire du XIX^e y voit une notion pédagogiquement porteuse, propice à justifier – si ce n'est, expliquer – certaines aberrations dans les chaînes d'accord). Les grammairiens qui la retiennent prennent néanmoins leur autonomie par rapport à la description issue des faits latins et manifestent ainsi un renouvellement de la réflexion : des données inédites (morphosyntaxiques, axiologiques et variationnistes) voient le jour. Ce sont ces apports théoriques que la présente contribution souhaiterait mettre en lumière en les articulant aux enjeux didactiques qui n'ont pas manqué d'intéresser les grammairiens. Nous nous limiterons aux cas de distorsion entre le sujet et le verbe conjugué et nous focaliserons sur les quatre points qui nous ont paru les plus saillants :

- 1) côté production (niveau linguistique), l'importance de la chaîne syntagmatique et du niveau extralinguistique (prégnance du référent numérique) dans la sélection de l'accord ;
- 2) côté réception (niveau métalinguistique), la tolérance et le sentiment d'acceptabilité rendus possibles dans des conditions d'homophonie-hétérographie ;
- 3) en termes de renouvellement théorique, « l'accord par le génitif » comme indice de l'autonomisation de la grammaire française au regard du latin ;
- 4) en termes de renouvellement didactique, la possibilité d'une analyse consciemment non univoque, ce qui redonne ainsi une dimension dynamique à l'étude de la langue à l'école.